



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 27.03.2012 L'an deux mille douze et le deux avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BUONGIORNO, GALINIÉ, DELBES, Mmes ESPIÉ, THUEL.

N° 12/33 **Absents** : Mmes BORELLO (excusée), COMBES (excusée), DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK (excusé), Mme CHAILLET, Mr BALOUP, Mmes PORTAL (excusée), RAHOU, Mr LE ROCH (excusé).

Secrétaire : Mme BONNÉ.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE DU SAUT DU TARN

Le total des participations versées au Syndicat Mixte du Saut du Tarn par les communes d'Arthès et Saint-Juéry et par le Département s'élève à 146 000 €.

Les statuts du Syndicat Mixte ayant fixé à 40 % la participation de la commune de Saint-Juéry, c'est une participation de 58 400 € qu'il convient de prévoir au budget principal 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de verser au Syndicat Mixte du Saut du Tarn une participation de 58 400 € pour l'année 2012.

DIT que les crédits sont inscrits sur le budget principal 2012.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 18 juillet 2012
Jacques LASSERRE
Maire